

# Programme Protection-entretien Ford pour véhicules électriques à batterie.

Entretien en toute simplicité.

Profitez d'un service simplifié pour votre véhicule électrique.

Ce programme s'applique aux véhicules électriques à batterie seulement – ne s'applique pas aux véhicules hybrides. **En suivant le calendrier d'entretien recommandé de Ford, vous pouvez mieux :**

- assurer une performance optimale pour votre véhicule;
- prévenir des réparations importantes et coûteuses;
- améliorer la valeur de revente de votre véhicule!

**Votre véhicule sera couvert pour l'entretien périodique de routine\*, les inspections et le remplacement de certaines pièces d'usure courantes†, notamment :**



inspection multipoint.



amortisseurs et jambes de suspension.



permutation des pneus.



balais d'essuie-glace.



plaquettes et garnitures de frein.



disques et rotors de frein.

## DE PLUS!

Franchise de 0 \$ pour les réparations couvertes.  
Avantages optionnels pour les véhicules de location.

Demandez-nous comment le **programme Protection-entretien Ford pour les véhicules électriques à batterie** peut contribuer à protéger votre véhicule et à vous faire économiser!

\* Les services d'entretien couverts par un PEF sont fondés sur les services d'entretien périodique recommandés dans votre Manuel du propriétaire. La périodicité d'entretien de 6 mois/8 000 kilomètres donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions spéciales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire. Le PEF pour véhicules commerciaux prévoit une périodicité d'entretien fixe de 6 mois/8 000 kilomètres. Toute autre périodicité d'entretien donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions normales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire.

† Au besoin, si la cause est attribuable à une usure normale ou à un défaut de fabrication.

À l'intention des consommateurs du Québec seulement : Veuillez noter que la Loi sur la protection du consommateur du Québec offre une garantie sur les biens achetés ou loués – ils doivent pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir davantage.



FORD PROTECT®

# ADAPTEZ-LE À VOS BESOINS!

Choisissez des options de limites de temps et de kilométrage pour l'entretien qui reflètent votre profil de propriétaire et de conducteur.

**PAYEZ 0 \$ LORS DE VOS RENDEZ-VOUS POUR LES RÉPARATIONS COUVERTES!**

## Choisissez votre couverture selon :

- TEMPS (de 2 à 8 ans).
- KILOMÉTRAGE (jusqu'à 200 000 km).

**Le nombre total de visites d'entretien est fondé sur l'entretien tous les 16 000 km.**

## Substitution de votre couverture avec des avantages offerts en option sur les frais de location de véhicule :

- jusqu'à un maximum de 50 \$ par jour pendant un maximum de 2 jours.

## Changement saisonnier de pneus en option :

- Offert pour les programmes assortis d'intervalles d'entretien de 12 mois.
- Consultez le contrat pour connaître tous les détails et toutes les conditions.

Le programme Protection-entretien Ford pour les véhicules électriques à batterie couvre les entretiens périodiques comme décrits dans votre Manuel du propriétaire du véhicule, jusqu'au maximum de visites d'entretien incluses dans votre programme, notamment :

- inspection et permutation des pneus.
- vidanges du liquide de frein.
- inspection des plaquettes et segments de frein, disques et tambours.
- vérification et remplissage de l'huile de boîte de vitesses et du liquide de refroidissement du moteur
- remplacement du filtre à air d'habitacle.

## Pourquoi choisir **Ford Protect**?



### COMMODITÉ

- Soutien par le concessionnaire – dans tous les concessionnaires Ford au Canada et aux États-Unis.
- Options de limites de temps et de kilométrage – en fonction de votre profil de propriétaire.



### CONFIANCE

- Appuyé par Ford à 100 % – une couverture sur laquelle vous pouvez compter.
- Pièces et main-d'œuvre autorisées par Ford – une compatibilité, une performance et un fini parfaits.



### VALEUR

- Limitez les dépenses de votre poche – payez 0 \$ lors de vos rendez-vous pour les réparations couvertes!
- Financement facile – les coûts du programme peuvent être ajoutés à votre contrat de financement au moment de la vente du véhicule<sup>9</sup>.
- Couverture transférable – pourrait augmenter la valeur de revente ou résiduelle de votre véhicule! (Des frais de cession peuvent s'appliquer.)

<sup>9</sup> Disponible uniquement si le programme est ajouté au contrat au moment du financement du véhicule. Le programme ne peut être financé à une date ultérieure.

Contribuez à **PROTÉGER** votre investissement contre les coûts de réparations croissants avec **Ford Protect**!

Des conditions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.



FORD PROTECT®